



Mairie Frémeréville <mairiedefrem@gmail.com>

France Services

1 message

COLLIN Arnaud PREF55 <arnaud.collin@meuse.gouv.fr>

8 mars 2024 à 15:13

À : Liste EPCI <liste-epci@meuse.pref.gouv.fr>, liste communes Meuse <liste-communes-meuse@meuse.pref.gouv.fr>

Cc : HALVICK Marie <marie.halvick@meuse.gouv.fr>, Violaine MAIRE <violaine.maire@famillesrurales.org>

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre bonne information un document de présentation du dispositif France Services (ci-joint)

France services : les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. Quelles sont les démarches réalisables sur place ? Comment trouver une maison France services près de chez vous ?

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de **rapprocher le service public des usagers**.

Piloté le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et par l'[Agence nationale de la cohésion des territoires \(ANCT\)](#), le réseau des structures labellisées « France services » se compose de **2 700 guichets uniques** de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations, dont **21 structures en Meuse**.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : **à moins de 20 minutes de chez vous**, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est **totalemtent gratuit**.

Démarches administratives liées à la **situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi**... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les **neufs services de l'État ou partenaires de l'État** suivants :

- [La Direction générale des finances publiques \(DGFIP\)](#)
- [L'agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](#)
- [Point-Justice](#)
- [La Poste](#)
- [Pôle emploi](#)
- [La Caisse nationale des allocations familiales \(Caf\)](#)
- [L'assurance maladie \(CPAM\)](#)
- [L'assurance retraite](#)
- [La mutualité sociale agricole \(MSA\)](#).

Au-delà de ce socle de services garantis, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires.

L'offre de France services s'enrichit !

Le panel des démarches administratives proposées au sein des espaces France services est élargi ! Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives au **chèque énergie**.

Depuis janvier 2024, les conseillers France services participeront à **informer les usagers sur ce dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz**, à les accompagner dans son utilisation, et à les orienter si besoin vers une assistance dédiée.

Ce partenariat liera également le réseau France services et l'[Agence nationale de l'aménagement et de l'habitat](#) (Anah) afin d'inclure deux nouvelles démarches :

- **MaPrimeRenov'**, l'aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement
- et **MaPrimeAdapt'**, le dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

L'opérateur **France Rénov'** fait ainsi son entrée dans le bouquet des opérateurs de France services.

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des [services cités ci-dessus](#) :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la [déclaration de revenus](#), la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un [accompagnement au numérique](#) pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Comment trouver une maison France services près de chez vous ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services.

Pour trouver la France services la plus proche de chez vous, vous pouvez consulter la **cartographie France services**. Vous pouvez faire une recherche en renseignant le nom de votre commune ou son code postal.

<https://www.france-services.gouv.fr/recherche>

--

Arnaud COLLIN

Chef de Bureau
Bureau de l'Interministérialité

40, rue du Bourg - CS 30512 - 55012 BAR LE DUC Cedex
03.29.77.56.81

www.meuse.gouv.fr



Direction de la Coordination des
Politiques Publiques et de l'Appui
Territorial

2 pièces jointes

 **Diaporama France services.pdf**
1067K

 **arnaud_collin.vcf**
1K